



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation

Question écrite n° 90997

## Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la demande de la fédération de l'hospitalisation privée (FHP) qui souhaiterait voir développée davantage la formation en alternance dans les métiers de santé, et en particulier celle des élèves infirmiers. En effet la FHP, regrette qu'il existe encore de trop nombreux freins au développement des contrats en alternance dans le milieu hospitalier privé. La conjoncture économique, le coût et la fiscalité, des formations pas toujours adaptées aux métiers en tension sont autant de facteurs qui nuisent encore à la mise en œuvre de ce dispositif dans ces établissements. Pourtant ce sont 1 000 cliniques et hôpitaux privés qui emploient 150 000 salariés, dont 50 000 infirmiers et infirmières, aux côtés de 40 000 médecins. En 2014, en moyenne, un apprenti par établissement était présent dans le secteur de l'hospitalisation privée, soit au total 1 260 apprentis. La filière soignante représente 36 % des contrats d'apprentissage signés. Pour les établissements, recourir à l'alternance et plus précisément à l'apprentissage représente différents avantages : à la fois moyen de recrutement, il est aussi un engagement social et un moyen légitime de contribution à l'effort de formation et de professionnalisation des jeunes. C'est pourquoi il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour favoriser la formation en alternance dans ce secteur.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Verchère](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90997

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 novembre 2015](#), page 8146

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)